COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 novembre 2021

Le mardi 23 novembre 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 15 novembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Hadol, sous la Présidence de Monsieur Jean-François CLASQUIN, Maire.

Présents:

Marie BOIGEY-DIEMER (pouvoir de Emmanuelle MILLION), Jean-François CLASQUIN, Bernard COLIN, Eric DEVAUCHELLE (pouvoir de M. Dominique ROLLOT), Adeline FRESSE, Coralie HUREL MATHIEU, Jean-François JACQUEMIN, Philippe MAIRE, Stéphanie POIRIER, Maxime ROUSSELOT, Andrée VAUTRIN ROLLOT (pouvoir de Marie-Françoise VANNSON), Emmanuel VUILLEMIN, Corinne VUILLEMIN, Elisabeth ZONE (pouvoir de Anne COURTOIS-PAULUS).

Excusés:

Anne COURTOIS-PAULUS, Emmanuelle MILLION, Dominique ROLLOT, Marie-Françoise VANNSON, Daniel MOUGEL.

NOMBRE DE VOTANTS: 18

Suite à prorogation des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID, le quorum est fixé à un tiers des membres soit 6 personnes

Rappel des pouvoirs :

- Anne COURTOIS-PAULUS → Elisabeth ZONE
- Emmanuelle MILLION → Marie BOIGEY DIEMER
- Dominique ROLLOT → Eric DEVAUCHELLE
- Marie-Françoise VANNSON → Andrée VAUTRIN ROLLOT

Invités :

M. LECUIROT, directeur de la MFR et M LECOEUR architecte du cabinet BOUILLON BOUTHIER

Conseiller - secrétaire : Maxime ROUSSELOT

<u>Secrétaire</u>: Marie BOIGEY DIEMER

<u>Validation du dernier compte rendu</u>: aucunes remarques.

Bâtiment

Internat avec restauration – Attribution des marchés de travaux (montants H.T)

Lot 01 à MENIL RENOV - 437 180.00 €: 17 voix sur 18 – adopté à la majorité
 1 abstention de Corinne VUILLEMIN

Question de Mme VAUTRIN ROLLOT : dans quelle commune est implantée l'entreprise MENIL RENOV ?

Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : Menil près de Charmes, l'entreprise a travaillé sur le chantier du groupe scolaire de Hadol

Question de Mme VAUTRIN ROLLOT : 1° y'a-til eu des clauses environnementales insérées dans l'appel d'offres ? 2° idem pour des clauses d'insertion ?

Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : 1 °non 2° oui

Lot 02 à Sarl VALDENAIRE TP - 164 903.00 €: 17 voix sur 18— adopté à la majorité
 Inclus la variante 2 avec les dalles alvéolées pour le parking perméable
 1 abstention de Maxime ROUSSELOT

Question de Mme VAUTRIN ROLLOT : le déblai est-il assuré et évacué ?

Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : oui

Lot 03 à VOSGES CHARPENTE - 170 534.79 € : 17 voix sur 18— adopté à la majorité
 1 abstention de Andrée VAUTRIN ROLLOT

Question de Mme VAUTRIN ROLLOT : s'agit-il de bois lamellé collé ou massif ? Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : les 2, grandes sections en lamellé collé et les chevrons et voliges en bois massif. Le bardage extérieur est dans un autre lot.

- Lot 04 à VOSGES CHARPENTE 188 081.76 € : 18 voix sur 18— adopté à l'unanimité
- Lot 05 à DEOBAT 99 649.00 € : 18 voix sur 18- adopté à l'unanimité
- Lot 06 à Hervé COURTOIS 67 505.50 € : 15 voix sur 17– adopté à la majorité
 Non votant : Corinne VUILLEMIN
 2 abstentions de Elisabeth ZONE + Pouvoir de Anne COURTOIS PAULUS
- Lot 07 à Hervé COURTOIS 86 320.00 €: 15 voix sur 17 adopté à la majorité
 Non votant : Corinne VUILLEMIN
 2 abstentions de Elisabeth ZONE + Pouvoir de Anne COURTOIS PAULUS
- Lot 08 à GONSOLIN 241 862.60 € : 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Lot 09 à CAGNIN 136 900.84 € : 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Lot 10 à EUROP REVETEMENT 205 362.00 € : 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Lot 11 CHROMATIC 53 275.20 €: 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Lot 12 IMHOFF 121 636.03 € : 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Lot 13 IMHOFF 225 802.95 €: 17 voix sur 18 adopté à la majorité 1 contre : Stéphanie POIRIER

Question : pourquoi seul ce lot est très nettement supérieur à l'estimation ?

Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : le contexte (augmentation du coût des matériaux) et la sous-traitance pour la pose du calorifugeage peuvent expliquer cet écart.

Question : quel est le mode de chauffage retenu ?

Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : pompe à chaleur AIR-EAU

Question : 1° quel sera la performance en cas de température négative ? 2° Quelle solution d'appoint ?

Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : 1° normalement tout est dimensionné selon les calculs du bureau d'études technique 2° en cours de recherche

- Lot 14 THOCKLER 112 428.43 €: 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Lot 15 SYNERGIE 82 499.45 €: 7 voix sur 18 adopté à la majorité

7 abstentions

Corinne VUILLEMIN – Anne COURTOIS PAULUS – Elisabeth ZONE – Emmanuel VUILLEMIN – Jean François JACQUEMIN – Andrée VAUTRIN ROLLOT et Marie Françoise VANSON

Questions de Andrée VAUTRIN ROLLOT, Elisabeth ZONE, Jean-François JACQUEMIN:

1° quel est l'avis de M. Lecoeur sur Synergie?

Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : entreprise sérieuse habituée à travailler pour des cuisines centrales et maisons de retraite

2° Quelle est l'origine des groupes froids ? risquons-nous d'être en pénurie de pièces et d'équipements ?

Réponse M. LECUIROT: matériel allemand et français

3° Pouvons-nous re-consulter les entreprises qui ont répondu pour ce lot ? ou demander de nouveaux éléments ? 4° Si le lot est rendu infructueux, est-ce que les travaux, notamment le calendrier du chantier, est remis en cause ?

Réponse du cabinet BOUILLON BOUTHIER : 1° il faut passer par la plateforme car marché dématérialisé. 2°ne sait pas

Finances

- GRDF redevance d'occupation du Domaine Public → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Décisions modificatrices → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Pôle Santé Assujettissement à la TVA → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Attribution des subventions

ADMR 1600 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Association des conjoints survivants 60 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Association familiale 200 €: 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Association intercommunale de Dev Local de la Vôge 1509,14 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Avenir de Hadol 1500 €: 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

CAUE 200,43 €: 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Comité de rédaction de l'essor hadolais 2000 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Comité pour les anciens 3500 € : 16 voix sur 18 – adopté à la majorité

→ Abstentions de Andrée VAUTRIN ROLLOT et Bernard COLLIN Remarque : pour 2023 relever l'âge pour bénéficier des colis (actuellement 70 ans)

FCHD 2500 €: 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Hadol Handball Club 2500 €: 16 voix sur 18 – adopté à la majorité

→ Abstentions de Stéphanie POIRIER et Coralie HUREL MATHIEU

JSP de la Vôge 487,20 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Les Amis de l'Ecole 3000 € : 15 voix sur 18 – adopté à la majorité

→ Abstentions de Stéphanie POIRIER, Coralie HUREL MATHIEU, Marie BOIGEY-DIEMER

Les Copains Baladeurs 500 € : 16 voix sur 18 – adopté à la majorité

→ Abstention de Jean-François JACQUEMIN

Prévention Routière 100€ → demande à réétudier, non voté, revoir si en 2022 une participation / sensibilisation sur la commune est prévue

Souvenir Français : proposition de 100 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

ADAVIE : proposition de 0 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

AFSEP: proposition de 0 €: 18 voix sur 18 - adopté à l'unanimité

Amicale des Donneurs de Sang de Xertigny: proposition de 100 €: 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Crésus Vosges : proposition de 0 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

PIL 88 : proposition de 0 € : 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

US MEMORY 200 €: 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

- Budget annexe Forêt : reversement au budget principal → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Budget annexe Forêt : dissolution → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Régie scolaire BMH → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité

Voirie

- Servitude de passage d'une canalisation → 18 voix sur 18 – adopté à l'unanimité

Patrimoine

Cession de terrain -> Refus du conseil municipal à la majorité

Vote à bulletin secret

Assesseurs: Adeline FRESSE et Maxime ROUSSELOT

OUI : 6NON : 7Blanc : 5

Affaires scolaires

- Renouvellement du PEDT → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Organisation du temps scolaire → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité

Forêt

- Destination des produits de coupe exercice 2022 → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Travaux d'exploitation → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Travaux de plantation plan de relance, proposition : offre de base → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité
- Forêt sectionale du Xémont → 18 voix sur 18 adopté à l'unanimité

SPL-X-Demat

- Rapport de gestion exercice 2020

Urbanisme

 Délégation de signature pour des autorisations d'urbanisme ; titulaire Marie BOIGEY DIEMER pour la durée du mandat → 17 voix sur 17 – adopté à l'unanimité

Non votant : Jean-François CLASQUIN

Informations et questions diverses :

- M. Eric DEVAUCHELLE fait état des dépenses engagées depuis le dernier Conseil :

Aout 2021	Illuminations de Noël	Décolum 1 962,66€
septembre 2021	Travaux d'isolation Logement 11 place de la Mairie	LEONARD 2 936,49€
septembre 2021	Rénovation logements	Art & fenêtres 13 970,00€
octobre 2021	Extincteurs	PSI 499€
octobre 2021	Travaux divers	Gilles THOCKLER 3 697,62E
octobre 2021	Déplacement canalisation gpe scolaire	Pole technique eau-asst Hadol 4 168,80€
Novembre 2021	Aménagement d'un bâtiment pour la MFR	Pole technique eau-asst Hadol 1 888,80€

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une scie à ruban (qui n'était plus aux normes) a été cédée à Bolmont Loisirs pour 50 euros et que le <u>Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'agglomération romarimontaine</u> est nouvellement adhérant au SMIC des Vosges.

Maxime Rousselot fait un point sur les prestations du CNAS utilisées par les agents communaux pour l'année échue. Il a été noté que l'année écoulée a été mouvementée par la crise sanitaire et que les avantages octroyés par le CNAS concernent pour beaucoup les loisirs, ce qui explique donc une faible utilisation. Cependant le nombre de prestations par agent utilisateur est assez intéressant : le ratio est de 18 prestations pour 6 utilisateurs (23% des effectifs). Il faut prévoir des réunions d'information à destination des agents.

La séance est levée à 23h30

Fait à Hadol, le 4 décembre 2021

Le Maire, Le secrétaire de séance,

Jean-François CLASQUIN Maxime ROUSSELOT